

DU DOUBS
ARRONDISSEMENT
DE
BESANCON
COMMUNE
DE
PLACEY

N° code postal : 25170

EXTRAIT

du registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 19 juillet 2018

NOTA – Le maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le **20/07/2018**

que la convocation du Conseil avait été faite 13/07/2018

et que le nombre des membres en exercice est de : **8**

Exécution des articles L. 2121-10, L. 2121-17, L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire

L'an deux mil dix huit

Le **dix neuf juillet à 19 heures 00**

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, au lieu habituel de ses séances après convocation légale sous la présidence de **M. Frédéric REIGNEY**, Maire de la commune.

Etaient présents : **GENDREAU Dominique, SAIPREY Christian, DROUHARD Roland, PERRUCHE Sylvain, PERNIN Gérard**,

Etaient absents excusés : **MM COQUARD Cédric et FREZARD Denis**

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil Municipal **M. GENDREAU Dominique** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Mr le Maire a déclaré la séance ouverte.

Objet : ACQUISITION D'UN CONNECTEUR POUR LA MISE EN PLACE DU PRELEVEMENT A LA SOURCE

Le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu d'acquérir un connecteur pour la mise en place du prélèvement à la source prévue pour le 1^{er} janvier 2019.

L'Agence Départementale d'Appui aux Territoires (ADAT) dans un souci de mutualisation et de réduction des coûts pour ses adhérents propose l'achat d'un Pack « PAS » au prix de 250 €HT d'une durée de 3 ans comprenant l'acquisition, la mise en service, la formation et l'accompagnement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 5 voix pour et 1 abstention autorise le Maire à signer le bon de commande et toutes les pièces relatives à cette acquisition.

Fait et délibéré en séance le jour, mois, an susdits.

Le Maire
Frédéric REIGNEY

